

30 SEP 2014

30 Septembre 2014

COMMUNIQUE

L'Ambassade d'Algérie à Pékin informe les membres de la Communauté Algérienne en Chine, qu'en application des dispositions de la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment ses articles 14 et 16, il sera procédé à la révision annuelle des listes électorales du 1^{er} au 31 octobre 2014.

Cette procédure concerne uniquement les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale de l'Ambassade, ainsi que ceux âgés de 18 ans à la date du 1^{er} octobre 2014.

Pour ce faire, il suffit de remplir et signer le formulaire ci-joint, et de l'envoyer à l'adresse suivante :

7, San Li Tun Lu, Chaoyang District, Beijing 100600

北京市朝阳区三里屯路 7 号

阿尔及利亚使馆

邮编 100600

Par email:

algpek@ymail.com



Handwritten signature or initials in blue ink.